

Morbihan : une forte attractivité résidentielle et des activités présentes en plein essor

Avec près de 740 000 habitants en 2013, le département du Morbihan poursuit sa dynamique démographique en raison d'un important excédent migratoire. Sa population, relativement âgée, se concentre toujours sur les côtes mais un mouvement de densification apparaît dans les zones en retrait du littoral.

Près des trois quarts des 289 000 emplois présents sur le territoire sont tertiaires avec un fort dynamisme des activités présentes. Dans l'industrie, les effectifs décroissent plutôt moins qu'ailleurs, même si l'agroalimentaire voit son nombre d'emplois nettement diminuer.

Le Morbihan est le leader français de la filière avicole. Il possède également un fort potentiel touristique avec, notamment, la plus forte capacité d'hébergement de la région.

Le niveau de vie médian des Morbihannais est proche de la moyenne nationale. Toutefois, de fortes disparités existent entre un littoral présentant un niveau de vie aisé et des zones rurales connaissant un taux de pauvreté élevé.

Muriel Cazenave, Insee

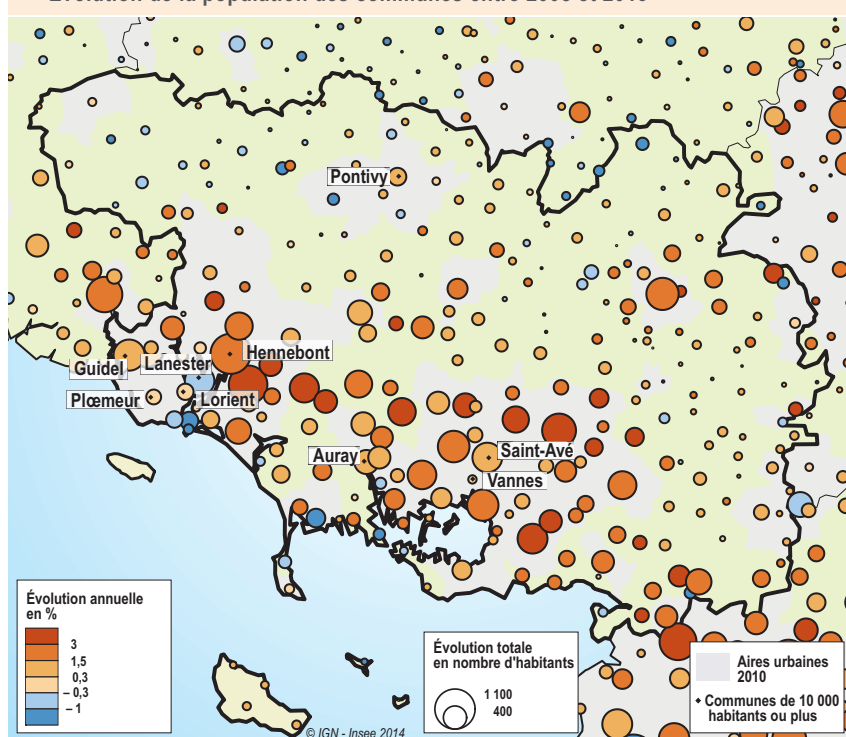
En 2013, le département du Morbihan compte près de 740 000 habitants. Entre 2008 et 2013, la population morbihannaise a augmenté de 0,8 % (+ 5 500 habitants) par an. La moitié de la population est concentrée dans les aires urbaines (*définitions*) de Lorient (214 000 habitants) et Vannes (153 000). Deux autres grandes aires, Auray (28 000) et Pontivy (23 000), complètent le paysage urbain morbihannais (*figure 1*).

Une population en hausse à la faveur des migrations

Bénéficiant d'un excédent migratoire annuel de 0,7 %, stable depuis 1990, le département est à ce titre le plus attractif de la région. Depuis 2014, le solde migratoire contribue à lui seul à l'essor de la population puisque le solde naturel, légèrement positif en 2013 (+ 0,1 %), est devenu négatif depuis (- 0,1 % en 2015).

Chaque année, 23 100 nouveaux habitants viennent s'établir dans le Morbihan tandis que 18 100 en partent, soit un solde migratoire positif de 5 000

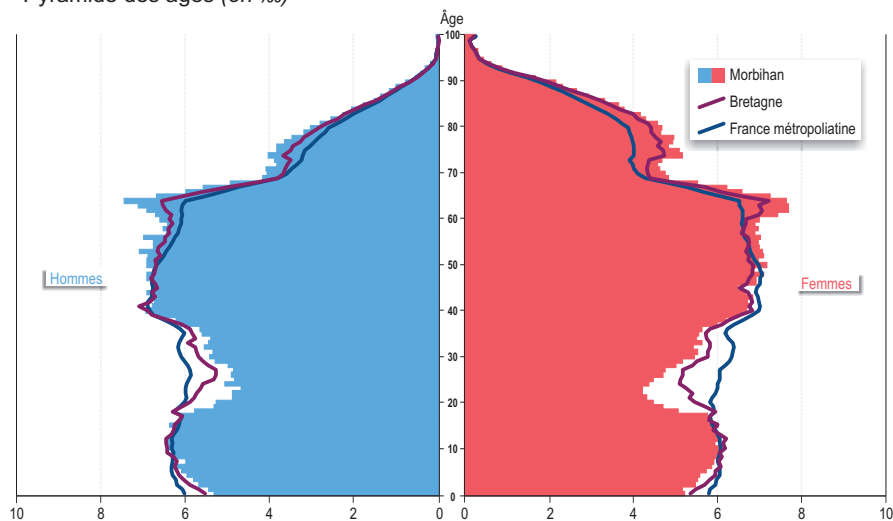
1 Évolution de la population des communes entre 2008 et 2013



Source : Insee, recensement de la population.

2 Une population morbihannaise plus âgée

Pyramide des âges (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2013.

personnes. Ces flux d'échanges (entrées + sorties) concernent d'abord les autres départements bretons (37 % des migrations résidentielles), suivis des Pays de la Loire (17 %). Le solde migratoire avec l'ensemble de ces territoires est équilibré. L'Île-de-France, au 3^e rang du nombre d'arrivées et de départs (13 %), contribue pour moitié à l'excédent migratoire (+ 2 600). Inversement, le solde est négatif avec l'Ille-et-Vilaine (- 400) en lien avec l'attractivité de la métropole rennaise pour les étudiants.

En effet, la présence d'un pôle universitaire (Université Bretagne-Sud) de 8 600 étudiants dans le département ne suffit pas à retenir les jeunes adultes. Chaque année, 6 300 jeunes de 18 à 24 ans quittent le département alors qu'ils ne sont que 4 900 à y entrer. Cette tranche d'âge est la seule avec un solde migratoire déficitaire. Les 25-39 ans présentent un excédent

migratoire notable (+ 1 100) avec d'importants mouvements tant en termes d'arrivées que de départs. La classe d'âge des 55-64 ans, constituée essentiellement d'actifs en fin de carrière et de jeunes retraités, participe fortement à l'excédent migratoire du département (+ 1 800).

Ces mouvements résidentiels favorisent le vieillissement de la population. Ainsi, la moitié des Morbihannais a plus de 44 ans. Cet âge médian est de 42 ans en Bretagne (40 ans en France) (figure 2).

La zone rétro-littorale se densifie

Ces migrations résidentielles dessinent aussi les contours d'une partition géographique du département en trois espaces. Le littoral reste très attractif, surtout pour les retraités. Le départ des jeunes y accentue cependant le déficit de naissances et le vieillissement de la population. À titre illustratif, sur la presqu'île de Rhuys, 38 % des

habitants ont 65 ans ou plus.

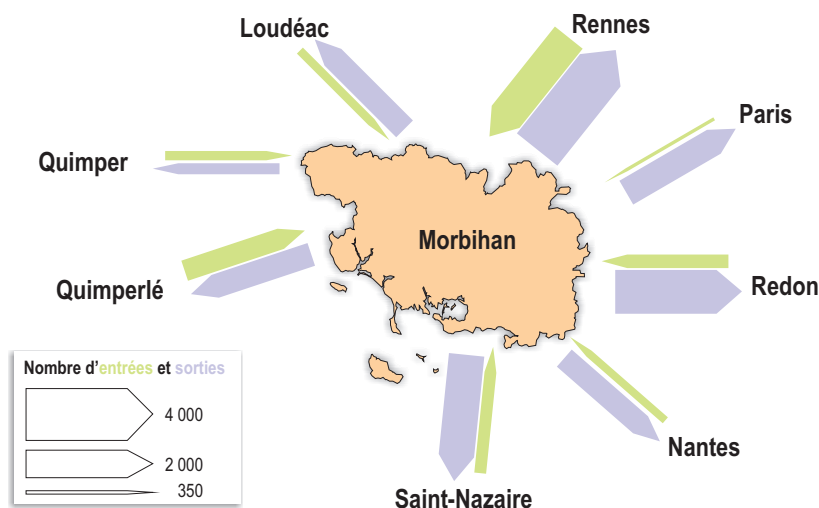
Les difficultés d'accès au foncier peuvent amener les familles avec enfants à s'installer à l'intérieur des terres (zone rétro-littorale), principalement le long des axes routiers. La route nationale reliant Lorient et Saint-Nazaire (RN165), ainsi que les axes secondaires vers Ploërmel et Locminé, apparaissent comme particulièrement attractifs. Les populations de ces territoires augmentent désormais plus vite que celles du littoral. De fait, Ploërmel et Questembert font partie des villes morbihannaises connaissant la plus forte croissance démographique entre 2008 et 2013 (+ 1,6 % en moyenne par an). En parallèle, l'étalement des agglomérations de Lorient et Vannes profite plutôt à leur périphérie. Certaines communes captent la population active de Lorient, qui, elle, se dépeuple. Il s'agit en particulier de la Communauté de communes de Blavet Bellevue Ocean qui connaît une croissance moyenne de sa population de 2,4 % par an entre 2008 et 2013.

Enfin, au nord du département, le solde naturel est déficitaire. Bien que le solde migratoire y soit globalement positif, les arrivées peinent à compenser le départ des jeunes actifs. Dans les communes morbihannaises appartenant au Pays de Centre-Ouest Bretagne, 13 % des logements sont vacants et 21 % des ménages sont des personnes âgées de 65 ans ou plus vivant seules. Ces proportions sont nettement moindres dans l'ensemble du département (respectivement 7 % et 15 %).

Par ailleurs, deux tiers des Morbihannais sont propriétaires de leur résidence principale et les trois quarts vivent dans une maison individuelle. À ce titre, les Morbihannais ne se distinguent pas de l'ensemble des Bretons.

3 15 % des flux d'échanges domicile-travail avec l'aire urbaine de Rennes

Flux d'échanges* domicile-travail entre le Morbihan et les principales aires urbaines**



* Données correspondant à la partie de l'aire située hors de la zone d'étude. Ne sont représentées que les aires concernées par plus de 1 000 échanges (entrées + sorties). ** Zonage en aires urbaines dans sa délimitation 2010.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

Une économie portée par les activités présentes

En 2013, le Morbihan compte 328 000 actifs, dont 289 100 occupent un emploi. Au sens du recensement, le taux de chômage s'établit ainsi à 11,9 %. Alors que ce taux est légèrement supérieur à la moyenne régionale (11,3 %), il est inférieur à son niveau national (13,1 %). Cependant, il croît de 2,2 points entre 2008 et 2013, la population active augmentant plus vite que le nombre d'emplois (respectivement + 0,8 % et + 0,3 % en moyenne par an).

Au 31 décembre 2013, 68 200 établissements composent le tissu économique morbihannais et offrent 281 100 emplois. L'on compte plus d'actifs quittant le département pour se rendre sur leur lieu de travail que d'actifs résidant hors du département et venant y travailler (27 200 contre 19 100). Les échanges avec les aires urbaines limitrophes (Redon, Saint-Nazaire, Quimperlé

4 Six des dix principaux établissements industriels employeurs appartiennent au secteur agroalimentaire

Les 10 principaux établissements industriels employeurs du Morbihan en 2013

Raison sociale	Activité	Tranche d'effectifs salariés	Commune
Dcns - Navires Armes Lorient	Fabrication de matériels de transport	2 000 à 2 999	Lorient
Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher	Industrie chimique	500 à 749	La Gacilly
Cité Marine	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Kervignac
Ronsard	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Bignan
Mix'Buffet	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Guer
Société Bernard	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Moreac
Centre Elaboration des Viandes	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Saint-Jean-Brévelay
Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher	Industrie chimique	500 à 749	La Gacilly
Josselin Porc Abattage	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Josselin
Manufacture Française des Pneumatiques Michelin	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	500 à 749	Vannes

Champ : établissements hors administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale.

Source : Insee, Clap 2014, Siasp.

et Loudéac) sont plus importants que ceux avec les plus attractives des grandes métropoles (Paris, Nantes). L'aire urbaine de Rennes occupe toutefois la 1^{re} place dans le volume des navettes domicile-travail (15 %) (figure 3).

Lorient est la seule aire urbaine du département à compter plus d'emplois (85 100) que d'actifs occupés résidents (83 900). Dans le Morbihan, 94 % des navetteurs utilisent leur voiture. Les transports en commun y sont en effet très peu utilisés : 3,4 % contre 5,8 % en Bretagne et 7,7 % en France de province.

Le secteur tertiaire comprend 201 400 actifs, soit 72 % des emplois. C'est le seul secteur où les effectifs se renforcent : + 10 600 emplois entre 2008 et 2013. La part dans l'emploi de ce secteur est toutefois inférieure aux moyennes bretonne (74 %) et française (78 %).

Les secteurs social (+ 2 600 emplois) et médical (+ 1 700) contribuent pour beaucoup à cette augmentation. Le département est bien pourvu en professions paramédicales. Par exemple, on y trouve 18,4 infirmiers pour 1 000 habitants (13 pour 1 000 en France). Plus généralement, les activités présentielle liées à la satisfaction des besoins de la population (résidents et

touristes) sont les plus créatrices d'emplois (+ 6 900).

Le commerce est également bien représenté dans le Morbihan. Il emploie 38 100 personnes, soit 13,6 % des actifs (13,0 % en Bretagne et 12,8 % en France). Ses effectifs ont de plus progressé de 1 600 en 5 ans, à l'inverse des tendances régionale et nationale.

Quant au secteur de la construction, il a perdu 1 800 emplois en 5 ans et regroupe 22 000 actifs en 2013. Avec 7,8 % des emplois du département, ce secteur reste cependant un peu plus important qu'aux niveaux régional (7,2 %) ou national (6,8 %).

La place occupée par le commerce et la construction marque l'importance d'une économie de proximité. Dans ce contexte, les commerçants, artisans et chefs d'entreprise sont surreprésentés au sein de la population active (7,8 % dans le Morbihan et 6,5 % au niveau national). Il en est de même pour les ouvriers (respectivement 25,7 % et 20,9 %).

L'industrie morbihannaise résiste mieux

Le Morbihan est un département plutôt

industrialisé. On y trouve ainsi 15,9 % d'emplois industriels. C'est plus qu'en Bretagne (14,0 %) ou qu'en France (12,8 %). Les effectifs industriels ont diminué de 4 % entre 2008 et 2013. Ce recul est toutefois moindre comparé au niveau national (- 10 %).

Tous les secteurs d'activité perdent des emplois sauf la construction de matériels de transport (+ 200) et les activités de production et distribution d'énergie, d'eau et de gestion des déchets (+ 500), en lien avec la satisfaction des besoins de la population. La DCNS, un des leaders mondiaux dans la construction navale de défense, est le plus gros employeur du département dans le secteur marchand (figure 4). Le nouveau programme de frégates lancé en 2017 devrait assurer la pérennité du site de Lorient.

L'autre acteur majeur de l'industrie morbihannaise est le groupe Yves Rocher, entreprise familiale de La Gacilly, devenu 4^e acteur mondial de la filière cosmétique. Ses activités dans l'industrie chimique et la vente directe, via sa filiale Stanhome France, sont partagées entre plusieurs établissements du département à La Gacilly, Rieux et Ploërmel.

Enfin, l'agroalimentaire continue de

5 Les chiffres-clés du département du Morbihan

	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Population			
Population en 2013	737 778	3 258 707	63 697 865
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2013	108,1	119,8	117,1
Superficie (en km ²)	6 822,6	27 207,9	543 939,9
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 (en %)	0,8	0,7	0,5
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 (en %)	0,1	0,2	0,4
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 (en %)	0,7	0,5	0,1
Part de la population âgée de 18 ans ou moins en 2013 (en %)	22,4	23,0	23,2
Part de la population âgée de 65 ans ou plus en 2013 (en %)	21,0	19,6	17,9
Habitat			
Part des résidences principales en 2013 (en %)	74,9	79,6	82,8
Part des résidences secondaires ou logements occasionnels en 2013 (en %)	18,1	13,0	9,5
Part des logements vacants en 2013 (en %)	7,0	7,4	7,7
Part des maisons dans les résidences principales en 2013 (en %)	74,6	71,6	56,5
Part des propriétaires dans les résidences principales en 2013 (en %)	67,5	66,3	57,8
Économie			
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2013	281 059	1 301 768	25 773 946
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2013	68 207	289 091	6 087 638
Taux de chômage au sens du recensement des 15 à 64 ans en 2013	11,9	11,3	13,1
Conditions de vie			
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2013 (en €)	20 118	20 281	20 184
Taux de pauvreté en 2013 (en %)	11,1	10,7	14,5

Source : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales, Clap (connaissance locale de l'appareil productif), Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccma, Fichier localisé social et fiscal.

dominer l'industrie morbihannaise, malgré un recul de ses effectifs de 7 % en 5 ans. Avec 19 000 actifs en 2013, ce secteur concentre 43 % des effectifs industriels morbihannais. Il est structuré autour de 780 établissements dont 16 de plus de 250 salariés. La fabrication de plats préparés (Cité Marine à Kervignac) et les transformation et conservation de viande de volaille (Ronsard à Bignan) sont les activités les plus représentées. L'année 2014 a été marquée par la perte de 250 emplois à l'usine Gad de Josselin.

Leader français de la filière avicole

L'agriculture morbihannaise emploie 12 900 personnes en 2013, soit 4,6 % des actifs. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne bretonne (4,9 %). Ces évolutions suivent celles du niveau national : une baisse tendancielle des emplois (13 800 en 2008), des exploitations toujours moins nombreuses (7 600 en 2010, 11 800 en 2000) et plus grandes (49 ha en moyenne en 2010, 33 ha en 2000). La surface agricole utilisée diminue chaque année. En 2014, elle couvre un peu plus de la moitié du territoire départemental (54 %).

Comme dans les autres départements bretons, près de 70 % des exploitations sont dédiées à l'élevage. C'est nettement plus que pour l'ensemble de la France (40 %). Ces élevages se répartissent principalement entre production laitière et élevages hors sol, en particulier dans la filière avicole. Le Morbihan se classe ainsi au 1^{er} rang des départements français pour la production de volailles et au 2^e rang pour celle des œufs de consommation. Il est de plus au 3^e rang pour la production de viande porcine.

La filière pêche est également bien représentée. Elle emploie directement près de 1 500 personnes. Lorient héberge la 2^e plus grande halle à marée de France. Elle commercialise 18 700 tonnes de marchandises chaque année.

Le littoral booste le tourisme

Le département possède un fort potentiel touristique avec 830 km de côtes et la création, en 2014, du parc naturel régional du golfe du Morbihan. Par ailleurs, ses 916 monuments historiques placent son patrimoine au 3^e rang national derrière ceux de

Paris et de la Gironde.

Le Morbihan dispose de la plus importante capacité d'hébergement de Bretagne avec 260 hôtels et autant de campings. Ces derniers proposent 30 000 emplacements représentant 35 % de l'offre régionale. Les hébergements marchands se concentrent essentiellement sur le littoral. Les résidences secondaires ou occasionnelles contribuent également pour une large part à l'accueil des vacanciers. Elles représentent 18,1 % du parc de logements (13,0 % en Bretagne et 9,5 % en France). Sur la presqu'île de Rhuy, les deux tiers des logements sont des résidences secondaires.

En 2014, 1,6 million de touristes ont fréquenté les hébergements marchands, générant jusqu'à 18 700 emplois en haute saison. En moyenne annuelle, le secteur touristique emploie 12 000 personnes dans le département, soit 4,6 % de l'emploi total. C'est le plus fort taux départemental dans la région. Le poids du tourisme est particulièrement important dans le pays d'Auray : 13,2 % des emplois et même 20 % au mois d'août. Avec ses centres de thalassothérapie, le pays d'Auray concentre 28 % des emplois touristiques liés aux activités de soins et de bien-être de la région.

Un niveau de vie proche de la moyenne nationale

En 2013, les Morbihannais bénéficient d'un niveau de vie annuel médian (*définitions*) de 20 120 €, légèrement en dessous des moyennes nationale (20 180 €) et bretonne (20 280 €) (*figure 5*). Comme tous les départements de la région, les écarts de revenus dans le Morbihan sont plutôt moins forts qu'au niveau national. Les 10 % de ménages les plus aisés disposent d'un revenu disponible d'au moins 34 290 €, soit 2,9 fois plus que les 10 % des ménages les plus modestes (11 740 €). Au niveau national, ce rapport interdécile est égal à 3,5. Quant au taux de pauvreté, il s'établit à 11,1 %, niveau légèrement supérieur à la moyenne régionale (10,7 %) mais bien en deçà de la moyenne nationale (14,5 %).

Les écarts de niveaux de vie par territoire résultent pour partie des caractéristiques sociodémographiques de la population. Ainsi, le niveau de vie médian est élevé le

long du littoral (23 610 € dans la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuy) avec une part importante de pensions, retraites et rentes (56 %) et de revenus du patrimoine (20 %). La population de Loc'h Communauté, en périphérie de Vannes, dispose d'un niveau de vie annuel médian (20 060 €) proche de la moyenne départementale. La part des revenus d'activité y est la plus élevée du département (76 %). La Communauté de communes du Porhoët, en zone rurale, a le niveau de vie annuel médian le plus bas du département (17 900 €) et un taux de pauvreté de 16,6 %.

Enfin, comme partout en France, les zones urbaines recèlent des poches de pauvreté, essentiellement dans les quartiers de la politiques de la ville (QPV). Il en existe 9 dans le département dont 5 à Lorient et 2 à Vannes. Dans les QPV de Vannes, quasiment un ménage sur deux se situe en deçà du seuil de pauvreté, avec un taux de pauvreté (49 %) bien supérieur à la moyenne nationale des QPV (42 %). Le taux de pauvreté est de 43 % dans les QPV de Lorient. ■

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continuellement bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de grand pôle urbain s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi appelée couronne périurbaine. On parle aussi de couronne autour des petits et moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage après redistribution (prestations sociales reçues et paiement des impôts directs), ramené au nombre d'unités de consommation (UC). Afin de tenir compte des économies d'échelle réalisées au sein d'une famille, le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. Une personne est considérée comme pauvre, lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie national médian, soit 1 000 euros par mois et par UC en 2013, en euros courants).

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Olivier Biau

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Synthèse Locale du Morbihan (rapport d'étude) / Nadine Blot, Frédéric Pellet ; Insee – Dans : *Dossier d'Octant* (2011, octobre) – 30 p.
- Aire urbaine de Lorient : une convergence du tissu productif, de l'emploi et de l'attractivité / Isabelle Baudequin ; Insee - Gilles Poupard ; Audélor – Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 21 (2015, juin) – 4 p.
- Le tourisme emploie 57 600 personnes en Bretagne / Jean-François Hervé ; Insee - Jessica Viscart ; Comité régional du tourisme en Bretagne - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 24 (2015, juillet) – 4 p.
- En Bretagne, des fragilités sociales très présentes dans les quartiers de la politique de la ville et plus diffuses dans leur environnement urbain / Serge Le Guen ; Insee - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 39 (2016, mai), 4 p.

